



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Pacte de refondation des urgences - Mayotte

Question écrite n° 23075

### Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la mise en œuvre à Mayotte du « pacte de refondation pour les urgences » qu'elle a annoncé le 9 septembre 2019. Il est communément admis que le centre hospitalier de Mayotte est dans les faits un immense centre d'urgence, tous les services hospitaliers étant surchargés, sans exclusive, et tous rencontrant de grandes difficultés à programmer des interventions médicales et chirurgicales et même à maintenir le peu d'activité programmée. Aussi, la crise des urgences à Mayotte est-elle en réalité une crise globale du système hospitalier. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures spécifiques à Mayotte elle a prises dans le « pacte de refondation des urgences ».

### Données clés

**Auteur :** [M. Mansour Kamardine](#)

**Circonscription :** Mayotte (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23075

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 septembre 2019](#), page 8251

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)